



Saint-Martinfos

*Le bulletin municipal du village
de Saint-Martin, Hautes-Pyrénées*



Rédacteur en chef : Jean-Claude Lassarrette. – Textes : Jean-Claude Lassarrette, Marie-Claude Fonseca, Ghislaine Boulin, Julie Gallego. – Infographie : Julie Gallego.

Sommaire

L'édito du maire...

Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,

Plus de 3 ans se sont écoulés depuis que vous nous avez réélus, mon équipe et moi, au printemps 2014. Le temps est venu de vous rendre compte de notre bilan à mi-mandat.

Ces trois dernières années ont vu l'aboutissement de plusieurs réalisations.

Afin de favoriser l'évacuation de l'eau qui stagnait sur la chaussée, des caniveaux ont été posés rue de la Bastide.

Le bâtiment de l'ancienne école a été rénové et abrite aujourd'hui deux logements locatifs, qui apportent des recettes substantielles à la commune.

L'intérieur de l'église, qui était très dégradé, a fait l'objet d'une restauration, qui lui redonne son éclat d'antan.

Comme l'exigent les dispositions législatives en matière d'accessibilité des bâtiments pour les personnes handicapées, les travaux de mise en conformité de la Mairie et de la salle des fêtes sont aujourd'hui achevés.

Les équipements (fourneaux, chambre froide) de la cuisine de la salle des fêtes ont été renouvelés.

Les travaux de rénovation des peintures intérieures de la salle des fêtes ont été réalisés par le personnel communal.

(Suite de l'édito en p. 2)

p. 1-2	Édito du Maire
p. 3	Travaux / Personnel communal
p. 4	École
p. 5	Documents administratifs / Fiche de la Gendarmerie Nationale / État civil
p. 6	Bulletin numérique / Secrétariat de mairie / Gym / Divers / Invitation aux vœux

Votre équipe municipale

Jean-Claude Lassarrette (maire) – Marie-Claude Fonseca (1^{re} adjointe) – Éric Dorignac (2^e adjoint) – Serge Boulin – Ghislaine Boulin – André Dousson – Ginette Venard – Annick Carrau – Julie Gallego – Christian Garrigos – Michel Lucas.

Afin d'améliorer la sécurité routière, des radars pédagogiques ont été implantés aux entrées Sud et Nord du village et la signalisation verticale et horizontale a été renforcée.

La signalisation horizontale de la place de l'église a évolué, afin de sécuriser les déplacements des écoliers. La chaussée à la rue des Hourquets est entièrement rénovée.



Les tout-petits ont maintenant à leur disposition une aire de jeux, qui leur est dédiée, sur la place de la salle des fêtes.

Dans le cimetière, un puits de dispersion des cendres a été creusé au jardin du souvenir.

Afin de respecter la réglementation, il a été procédé à la mise en conformité juridique et administrative des deux cimetières communaux.

Nous participons également à la reconstruction de la caserne des pompiers de Tarbes à hauteur de 18 428 €.



D'autres opérations sont également en cours de réalisation :

- la construction d'une salle communale à destination du personnel et des associations adossée au pignon ouest de la salle des fêtes ;
- l'achat d'un terrain pour la construction d'une aire de stationnement au centre du village ;
- l'achat de terrains afin de constituer une réserve foncière pour répondre à un besoin futur d'extension du cimetière communal ;
- l'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairages publics et téléphoniques de la rue de l'Agriculture.



Quant aux projets à venir, ils sont déjà en cours d'étude :

- le busage des fossés et la construction de trottoirs pour les rues du Montaigu et de l'Agriculture ;
- la création d'une aire de stationnement au centre du bourg ;
- la consolidation et le ravalement des façades de l'église.

Depuis dix ans, le développement de la commune est financé sans augmentation de la fiscalité locale et sans avoir recours à l'emprunt.

Notre volonté est de poursuivre sur cette voie et d'aller encore plus loin pour alléger votre « note » fiscale que notre fusion obligée à la CATLP (Communauté d'Agglomération Tarbes/Lourdes/Pyrénées) va considérablement alourdir.

Nous envisageons d'abaisser en 2018 le taux de la taxe foncière communale de 9,96 % à 1 % soit une diminution d'environ 90 %.



Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une belle et heureuse année 2018.

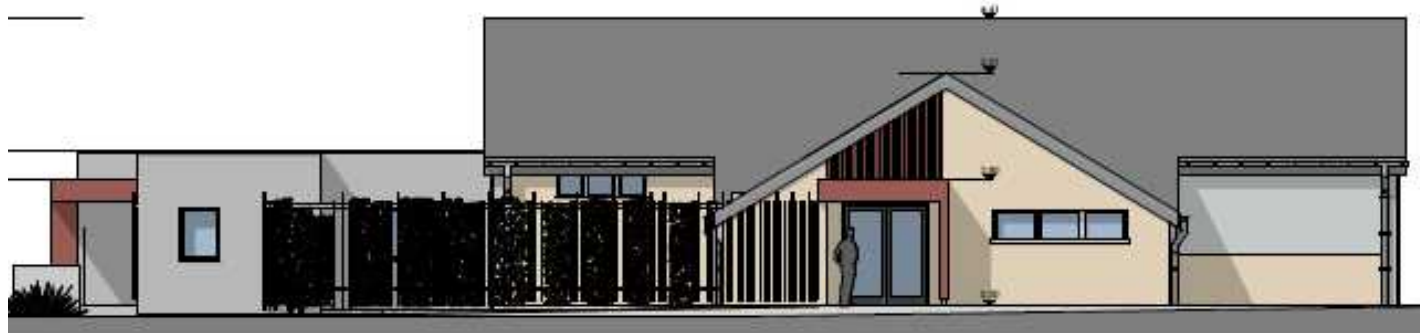
CÉRÉMONIE DES VŒUX
vendredi 19 janvier 2018
à 18h30

Bien à vous.
Le maire,
Jean-Claude Lassarrette

DU CÔTÉ DES TRAVAUX À SAINT-MARTIN

OPÉRATIONS EN COURS...

L'aménagement de la rue de l'Agriculture et de la salle communale



- ✓ Les travaux de terrassement pour l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public sont en cours dans la rue de l'Agriculture. La pose des câbles et le raccordement des usagers vont suivre.
- ✓ La construction de la salle communale est en phase d'achèvement. Vous pourrez la visiter à l'occasion de la cérémonie des vœux le vendredi 19 janvier.

DU CÔTÉ DU PERSONNEL COMMUNAL

Après deux années de travail au service de notre commune, Jean-Claude BONNET a décidé de rejoindre le Gers, pour des raisons familiales.

Depuis le mois de juillet, nous avons le plaisir de compter parmi notre personnel monsieur Alain DUFOURCET, qui, ayant grandi à Saint-Martin, connaît parfaitement le territoire.

Depuis six mois, il participe activement et efficacement à l'entretien et à l'embellissement du village. Il est encore temps de lui souhaiter la bienvenue parmi nous.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES DE MOMÈRES ET SAINT-MARTIN

Année scolaire 2017/2018

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Les enseignant(e)s de l'école de Saint-Martin

Priscille FRÉMEZ classe CE1 / CE2

Éric DUPRÉ (Directeur) classe CM1/CM2

Les enseignantes de l'école de Momères

Catherine PÉRISSÈRE NORT (directrice) PS / MS Lucie LAMBERT classe GS / CP

P.S. : Lucie Lambert a remplacé Nadine Bilhère qui a fait valoir ses droits à la retraite depuis la rentrée.

Informations administratives :

- 1) Pour toute nouvelle inscription d'enfant, vous devrez retirer une fiche de préinscription auprès de la Mairie. Munis de ce document, vous contacterez le directeur ou la directrice.
- 2) Lors du dernier conseil d'école du 08 décembre 2017, le **changement de rythmes scolaires** a été adopté et sera **applicable à la rentrée de septembre 2018**. Les enfants auront classe **quatre jours** par semaine : lundi - mardi - jeudi - vendredi.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM)

Président : Christophe ROMAN.

Le SIVOM gère la garderie (qui peut accueillir les enfants à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir), ainsi que la cantine, dans l'enceinte de l'école de Momères.

Un bus est mis en place pour effectuer la liaison St-Martin/Momères et Momères/St-Martin, pour tout enfant âgé de plus de 3 ans.

Trois agents de service collaborent à ces tâches de garde et de restauration : Rachel COUREAU, Estelle POUPENEY et Lisa FALIÈRE.

Nous remercions vivement Claudine GALLEGO, jeune retraitée de l'enseignement, qui, deux fois par semaine, vient aider bénévolement la maîtresse du CP pour réaliser du soutien scolaire.



*Mais qui sont donc tous ces petits rennes et ces Pères Noël ?
Les enfants de la maternelle et du CP réunis à l'école de Momères, bien sûr !*

DU CÔTÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ADS (Autorisations du Droit des Sols)



La création, au 1^{er} janvier 2017, de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP) met fin à la mise à disposition gratuite des services de l'État, au 1^{er} janvier 2018, pour l'instruction des demandes d'Autorisations du Droit des Sols (ADS) au bénéfice de la commune de Saint-Martin.

En 2018, la DDT ne sera plus en mesure d'instruire nos permis de construire, nos certificats d'urbanisme et autres déclarations préalables.

Pour continuer d'instruire ces documents, indispensables au développement de la commune, nous sommes contraints d'adhérer au service ADS de la CATLP. À l'avenir, toutes nos démarches en matière d'urbanisme se feront avec ce service installé dans les bureaux de la CATLP à Juillan.

Cette mesure s'accompagne, en outre, de la perte de la gratuité. Il en coûtera au budget communal 1 287,00 € en 2018.

– Aujourd'hui l'achat et la vente entre particuliers via internet sont démultipliés. **Les fraudeurs pratiquent la dissimulation et l'imitation.** Leur objectif est de vous tromper en se faisant passer pour un organisme de confiance. Pour vous escroquer, le fraudeur peut se montrer pressant. Pour éviter les pièges voici quelques conseils : **(VOTRE ORDINATEUR EST COMME VOTRE HABITATION ; IL FAUT LE SÉCURISER) :**

- Pensez à mettre à jour votre anti-virus.



demandes provenant de l'étranger.

- Effectuez notamment quelques vérifications.

- Lorsque dans votre messagerie, vous recevez des courriels dont vous ne connaissez pas l'origine. Ne les ouvrez pas, supprimez les immédiatement.

- Méfiez-vous des offres trop alléchantes. N'agissez jamais dans l'urgence.
- N'envoyez jamais vos coordonnées de cartes bancaires. Les banques ne les demandent jamais par courriel.
- N'expédiez jamais un colis avant que l'argent soit bien viré sur votre compte.
- Soyez vigilants avec les

**Quelques conseils
de la Gendarmerie
Nationale pour
éviter les arnaques
sur Internet**

État civil pour l'année 2017

Décès : Laurent LACAZE (1^{er} janvier), Rose-Marie LETIER née BEVILACQUA (18 mai), Jean-Bernard LACAZE (24 août), Pierre VERDOUX (12 octobre), Juliette SUTTER née LABORDE (13 octobre)

Naissance : néant

Mariages : néant

Le Saint-Martinfos en pdf !
 Pour recevoir le bulletin municipal par voie électronique,
 envoyez un message à smartincommunication@gmail.com

**Horaires
 d'ouverture au public
 du secrétariat de Mairie**

Lundi 17h-18h30

Vendredi 17h-18h30

Tél. : 05 62 45 98 73

*STOP à la PUB inutile
 dans les boîtes aux lettres*

Nous vous rappelons que vous pouvez
 venir retirer gratuitement à la mairie un autocollant « STOP
 PUB », à coller sur votre boîte à lettres.



Les horaires d'hiver
 déchetterie de
HORGUES :

Lundi 14h-17h

Mercredi 14h-17h

Samedi 10h-12h, 14h-17h

La Gym Volontaire de Saint-Martin vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous **tous les mardis et jeudis de 19h à 20h**, à partir du 9 janvier 2018, pour une remise en forme en douceur et dans la bonne humeur.



Si vous avez besoin d'un coup de peigne ou de ciseaux, arrêtez-vous au camion multicolore de Florence, sur le parking de la salle des fêtes du village. La « ballade des ciseaux », salon de coiffure mixte itinérant, vous accueillera, avec ou sans RDV, aux dates suivantes : 30 décembre et 31 janvier. Pour prendre un RDV, contactez le 07.69.00.36.92 (<https://www.labaladedesciseaux.fr>)

**INVITATION À
 LA CÉRÉMONIE
 DES VŒUX
 2018**

Jean-Claude Lassarrette et l'ensemble du Conseil Municipal
 ont le plaisir de vous inviter à participer
 à un moment de rencontre et de convivialité
 à l'occasion de la présentation des vœux 2018 à la population :

le vendredi 19 janvier 2018, à 18h30

Nous profiterons de l'occasion pour vous proposer une visite
 de la nouvelle salle communale.

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.